

Sécurité routière et stationnement

- [La sécurité routière](#)
- [Stationnement](#)



La sécurité routière

La Ville est activement engagée dans la prévention et la sécurité routière.

Les agents de la police municipale effectuent des contrôles réguliers pour garantir le respect des limitations de vitesse, des règles de circulation et de stationnement.

Des actions de sensibilisation sont également organisées auprès des habitants, notamment des plus jeunes, pour promouvoir les bons comportements sur la route.

La Ville aménage aussi l'espace public, avec la Métropole Rouen Normandie, pour le rendre plus sûr en installant des équipements tels que des radars pédagogiques ou des ralentisseurs.

La patrouille de la police municipale est joignable au 06 89 81 80 68.



Stationnement

Le stationnement à Grand Quevilly est totalement gratuit. Evidemment, les règles du code de la route pour le stationnement s'appliquent partout. La ville est concernée par le stationnement alterné qui s'applique dans toutes les rues, sauf mention contraire. Pensez donc à bien déplacer vos véhicules entre 20h30 et 21h le 15 et le dernier jour de chaque

mois.

Afin de fluidifier le stationnement en centre-ville et donc l'accès aux commerces, des zones bleues ont été créées à proximité des commerçants de l'avenue des Provinces, près de la crèche l'Île aux enfants et sur la rue Pierre-Lefrançois. Le stationnement est limité dans ces zones à 1h30 avec des disques de stationnement à poser à l'intérieur du véhicule.

La Ville dispose également d'un Parking relais de 60 places proposé par la [Métropole](#), près de la Maison des amicales. Situé à proximité des arrêts « Georges Braques » du Métro et des lignes de bus 6 et 27, il permet de stationner gratuitement et de rejoindre le centre-ville de Rouen en 20 minutes.

Enfin, à Grand Quevilly il est possible de recharger son véhicule électrique gratuitement. Plusieurs bornes de recharge électriques sont mises à disposition gratuitement avec le concours de la Métropole sur le parking de l'avenue des Provinces, du magasin Lidl ainsi que de la mairie annexe dans le Bourg.

Retrouvez les zones bleues, le parking relais et les bornes de recharge électrique sur la [carte interactive](#).

contact

Police municipale

Coordonnées :

- 02.35.68.93.71
- Esplanade Tony Larue